

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

AMENDEMENT

N ° AS6287

présenté par

Mme Faucillon, M. Wulfranc, M. William, M. Tellier, M. Sansu, M. Roussel, M. Rimane,
M. Lecoq, M. Nadeau, M. Maillot, M. Monnet, M. Peu, M. Jumel, Mme K/Bidi, M. Le Gayic,
Mme Lebon, Mme Bourouaha, M. Brotherson, M. Chailloux, M. Castor, M. Chassaigne et
M. Dharréville

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 20, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.